



CONSTRUISONS ENSEMBLE, SUR NOTRE TERRITOIRE, L'HABITAT DE DEMAIN !

Le développement et l'amélioration de l'habitat sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence impliquent l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et sociaux. Dans la continuité de la stratégie de lutte contre l'habitat indigne et dégradé de la Métropole, l'ensemble des habitants est appelé à se joindre à la réflexion.

Construire ensemble des solutions performantes et innovantes nécessite une large mobilisation et de multiples contributions : c'est le sens des Assises citoyennes de l'habitat.

Parce que le logement est l'affaire de tous, chacun peut donner ses idées

Démarche inédite de participation citoyenne sur cette thématique, **les Assises citoyennes de l'habitat, placées sous la responsabilité de Jacques Ansquer***, vous donnent l'occasion de vous exprimer, de faire valoir vos idées et de contribuer ainsi à l'amélioration des conditions d'habitat sur notre territoire. Vous avez jusqu'au 20 mars pour vous exprimer. Les résultats de cette démarche seront présentés lors des Assises citoyennes de l'habitat **le 26 mars**.

*ancien président de la Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône, président de Fondalim.

Relevons ensemble 4 défis pour notre territoire

- 1. Traiter efficacement et durablement les situations de logement dégradé**
- 2. Loger dignement tous les habitants**
- 3. Adapter les aides pour gagner en efficacité**
- 4. Au-delà du logement, bien vivre son quartier**

Toutes vos idées sont les bienvenues pour relever ces défis, trouver des solutions, amplifier ce qui marche, tester ou généraliser de nouvelles actions... Toutes les pistes d'action peuvent être explorées, qu'elles soient sociales, financières, architecturales, urbaines, technologiques, numériques, juridiques ou administratives... Y compris les plus innovantes !

Des contributions suivies d'effet

Toutes vos contributions seront traitées, analysées et présentées en clôture des Assises pour dégager des actions concrètes. Parmi les crédits mobilisés par la Métropole, 25 millions d'euros seront consacrés au financement des projets innovants. Les conclusions des Assises viendront de plus enrichir les documents stratégiques de la Métropole.

Connectez-vous et participez sur
www.assises-citoyennes-habitat.fr
jusqu'au 20 mars 2019 inclus.